

Mai / Août 2009 ■

soyons

N°12 ■

parc

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France ■

**PATRIMOINE ■ 2**

Pour sauver le  
**patrimoine menacé,**  
l'union fait la force

**TOURISME ■ 4**

Avec les fiches  
de randonnées  
en avant... marche !

**SENSIBILISATION ■ 8**

Le 17 mai :  
tous les **plaisirs** d'une  
Fête au naturel

**DOSSIER ■ 5**

# Natura 2000 : ensemble protégeons la biodiversité



Parc  
naturel  
régional  
Oise - Pays de France



## Éditorial

*L'humanité dépend complètement du monde vivant pour sa propre existence. Les espèces animales et végétales qui peuplent la terre lui ont toujours apporté les ressources fondamentales. La modernité change notre rapport à la nature, mais pas notre dépendance vis-à-vis d'elle. Nous dépendons du règne animal et végétal pour l'air que nous respirons (production d'oxygène par la photosynthèse des végétaux, piégeage du carbone), l'eau que nous buvons (les bactéries sont indispensables à l'épuration naturelle des eaux), la nourriture que nous mangeons (la totalité de l'alimentation humaine provient de la biodiversité), notre santé (des milliers de plantes et d'animaux sont utilisés en médecine)...*

Chaque espèce constitue une « assurance » pour les services qu'elle nous rend aujourd'hui ou qu'elle est susceptible de rendre aux générations futures. Or, toute extinction est définitive et plusieurs centaines de milliers d'années sont nécessaires pour qu'une nouvelle espèce apparaisse.

Or, la biodiversité connaît à l'heure actuelle une crise majeure, due aux activités humaines. Si l'extinction des espèces est un phénomène normal, ce qui est en cause c'est leur disparition accélérée. Le rythme de disparition actuel des espèces est mille fois plus élevé que le taux d'extinction normal.

Nous serions tentés de penser que ce sujet concerne essentiellement les espèces des zones équatoriales ou les grands mammifères. Il n'en est rien. La biodiversité continue à régresser aussi en Europe. Depuis 1950, l'Europe a perdu plus de 50 % de ses zones humides, plus de 40 % des mammifères indigènes, des oiseaux, des reptiles ou encore des papillons sont menacés.

2

Pour enrayer ce phénomène d'érosion, l'Europe a mis en place une politique de conservation des espaces naturels les plus remarquables, connue sous le nom de Natura 2000. Parce que la préservation du patrimoine naturel est le cœur de métier des Parcs naturels régionaux et que 20 % de son territoire fait partie de ce réseau européen Natura 2000, le Parc naturel régional Oise – Pays de France s'implique concrètement dans la mise en œuvre de cette politique.

C'est le sujet du dossier central de ce douzième numéro du magazine qui vous propose de comprendre la politique en faveur de la biodiversité décidée par l'Europe et déclinée par la France et de découvrir comment le Parc y est engagé, pour que nos enfants puissent encore bénéficier de toutes les merveilles de la nature.



Oise - Pays de France

*Patrice Marchand*

**Patrice Marchand**

Président du Parc naturel régional  
Oise – Pays de France  
Conseiller général de l'Oise  
Maire de Gouvieux

## côté patrimoine

## Pour sauver le menacé,

Depuis 2005, le Parc naturel régional Oise – Pays de France et la Fondation du Patrimoine agissent main dans la main pour restaurer et valoriser le patrimoine de proximité menacé de disparition.

Aujourd'hui, dans nos campagnes de nombreuses constructions anciennes sont en danger. Bâtiments tels que granges, moulins ou pigeonniers, mais aussi fontaines, lavoirs, murs de clôtures, ponts... sont menacés de disparaître parce qu'ils n'ont plus d'utilité ou que leur entretien demande des dépenses parfois non négligeables. Pourtant, ce sont de précieux témoins de notre histoire... C'est pourquoi le Parc finance des programmes de réhabilitation et de restauration autour d'un thème défini chaque année : pigeonniers en 2006, murs et portails en 2007, patrimoine funéraire en 2008, patrimoine lié à l'eau cette année... Pour optimiser les chances de sauvegarde, le Parc et la Fondation se sont associés pour



- Directeur de publication **Patrice Marchand**
- Directrice de la rédaction **Sylvie Capron**
- Rédactrice en chef **Dorothee Marville**
- Rédaction **Chromatiques (Delphine Sellier)**
- Photo couverture **PNR OPF**
- Photos non légendées © **PNR OPF**
- Réalisation **Chromatiques : www.chromatiques.fr**
- Impression **Groupe des imprimeries Morault**
- Tirage **70 000 exemplaires** – Imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées.

ISSN : 1774-5683 – Reproduction interdite



Soyons Parc ■ Mai-Août 2009

# patrimoine

## l'union fait la force

conjuguer leurs efforts. Une convention de partenariat a donc été signée en juillet 2007. Son objectif : permettre une coordination des actions des deux organismes et améliorer la qualité de l'aide apportée aux porteurs de projets.

### Un accompagnement unique

Le Parc, en tant que collectivité territoriale, aide chaque année plusieurs projets. Ses subventions peuvent atteindre 70 % du montant des travaux. Elles s'adressent essentiellement aux communes, mais peuvent être également attribuées aux propriétaires privés sensibles à la sauvegarde du patrimoine historique et culturel.

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant à but non lucratif, reconnu d'utilité publique en 1997, dont la vocation est de défendre et de valoriser le patrimoine non protégé par l'État. Elle contribue à identifier et expertiser les édifices et sites menacés, et soutient financièrement des travaux de restauration. Elle peut octroyer son label, permettant ainsi aux porteurs de projets de bénéficier d'une subvention et d'avantages fiscaux.



La Fondation du Patrimoine et le Parc travaillent ensemble sur ce projet de restauration d'une porte cochère du XVIII<sup>e</sup> siècle en pierre de taille. Ici, avant la restauration.

© PNR OFF



Portail de Senlis pendant la restauration.

### Un cadre d'intervention très précis

Pour bénéficier de l'accompagnement du Parc et de la Fondation du Patrimoine, l'édifice doit présenter un intérêt historique, artistique, architectural ou culturel, être situé sur le territoire du Parc, ne pas être protégé (au titre des Monuments Historiques ou autre), et être visible depuis la voie publique. Les travaux doivent relever de la réhabilitation ou de la restauration, toujours dans les règles de l'art, et non de la construction ou de l'aménagement. À ce jour, le Parc et la Fondation du Patrimoine collaborent sur une dizaine de chantiers : réhabilitation d'un portail monumental du XVIII<sup>e</sup> siècle en pierre de taille à Senlis ; d'un mur de clôture à Villeneuve-sur-Verberie... Autant d'interventions rendues nécessaires par l'action destructrice conjointe du temps, de la pollution, des vibrations engendrées aux abords des routes par les véhicules lourds, mais aussi par des réfections hâtives ou malvenues, souvent réalisées avec des matériaux inappropriés, parfois sans respect des typologies architecturales locales.

Vous avez un projet de réhabilitation, vous souhaitez obtenir des subventions pour votre projet ou avoir les conseils d'un architecte ? N'hésitez pas à solliciter le Parc et la Fondation du patrimoine. ■

© PNR OFF

Pour en savoir plus sur  
**la Fondation du Patrimoine :**  
[www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)

#### Fondation du Patrimoine, délégation Picardie

##### Vous êtes un particulier :

contactez M. Alain Duval,  
Relais de Pays pour  
la Fondation du Patrimoine Picardie  
Tél. : 03 44 57 09 11

##### Vous représentez une collectivité ou une association :

contactez Mme Corinne Steffens,  
chargée de mission régionale à  
la Fondation du Patrimoine Picardie  
Tél. : 03 44 86 20 87  
[fdp-picardie@wanadoo.fr](mailto:fdp-picardie@wanadoo.fr).

#### Fondation du Patrimoine, délégation Île-de-France

contactez M. Francis Picard,  
délégué régional Île-de-France  
23-25 rue Charles Fourier – 75013 Paris  
Tél. : 01 52 67 76 06

#### Fondation du Patrimoine, délégation Val d'Oise

contactez M. Alain Plattard,  
délégué départemental  
[Plattard.alain@neuf.fr](mailto:Plattard.alain@neuf.fr)

#### Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP)

SDAP Oise  
Palais National  
BP 549 – 60205 Compiègne  
Tél. : 03 44 38 69 40

SDAP Val d'Oise  
36 rue Alexandre Prachay – 95300 Pontoise  
Tél. : 01 30 32 08 44

3

## ZOOM SUR ...

### La souscription publique

Tout d'abord dédiée à l'accompagnement des particuliers, la Fondation du Patrimoine agit également depuis 2003 en faveur des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif. Or dans ce cas, il existe un mode d'action privilégié pour recueillir les sommes nécessaires : la souscription publique, qui mise sur la mobilisation du mécénat populaire. La Fondation du Patrimoine accompagne la démarche, reçoit les fonds et reverse au maître d'ouvrage les sommes collectées. Son soutien aux communes et associations prend aussi la forme de subventions abondant le produit des souscriptions.



# Avec les fiches de randonnées, en avant... marche !

Les visiteurs les attendaient... le **Schéma d'Accueil du Public**, lancé en juillet 2005, leur a donné naissance : les **fiches de randonnées** sont aujourd'hui disponibles. Au nombre de **10**, elles vous feront découvrir le territoire du Parc sous toutes ses facettes.

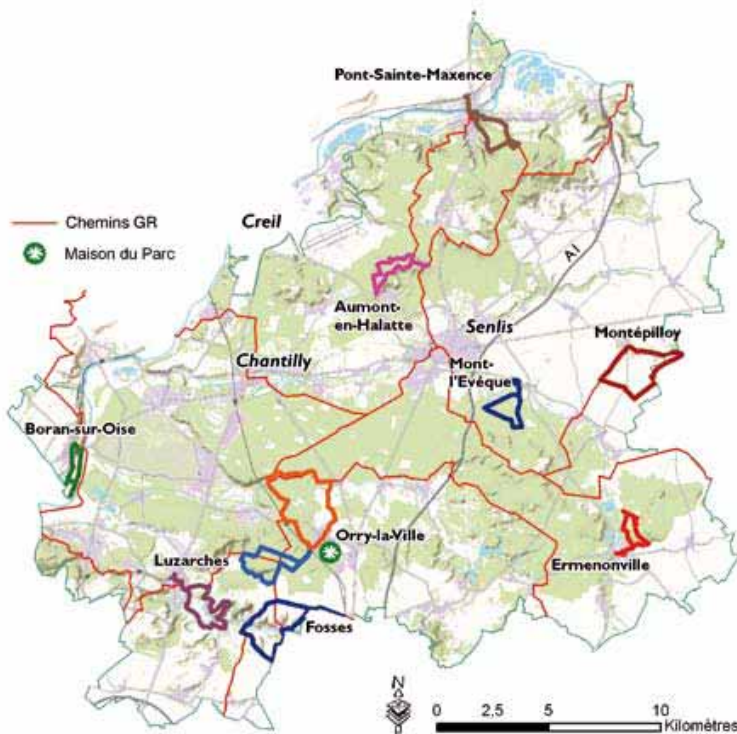
Leur succès ne se dément pas : les fiches de randonnées sont très demandées. Par les visiteurs, mais aussi par les habitants ! Normal : à la fois pédagogiques et attractives, elles permettent de découvrir tous les trésors que recèle le territoire... des plus célèbres aux plus discrets.

## Un parcours balisé... et raconté

Le principe de ces fiches ? Au cœur d'un paysage remarquable, englobant un ou plusieurs villages, un itinéraire a soigneusement été élaboré pour découvrir les richesses patrimoniales. Et pour ne pas s'égarer : le parcours et ses différentes étapes, reportés sur une carte, sont décrits (points de repère à l'appui). Mais s'orienter n'est pas tout : les fiches expliquent et racontent également toutes les particularités de chaque balade.

## Tout le monde s'y retrouve

Sur le territoire, tous les goûts sont dans la nature. Vous affectionnez les échappées belles, des vues plongeantes, de grands espaces ? Les randonnées



de Fosses et de Montépilloy sont pour vous. Vous rêvez d'une flânerie au bord de l'Oise ? Direction Boran. Pour une immersion en forêt, choisissez Ermenonville et Mont-l'Évêque. Vous préférez admirer tous les trésors méconnus du petit patrimoine, si subtilement témoins de l'histoire locale ? Rendez-vous à Luzarches... Et pour que chacun puisse profiter de ces itinéraires, ils sont tous de niveau « familial » : aucune difficulté particulière, et une longueur de parcours très raisonnable (de 1 heure à 3 heures 30) parfois modulable selon l'envie et les conditions. ■



Par lot de 10 ou à l'unité, n'hésitez pas à demander au Parc le ou les parcours qui vous intéressent.

4

## Zoom sur ...

### Les 10 randonnées

- **Aumont-en-Halatte**, « *Sur le Mont Alta* » : 2h.  
Découvrir les bornes armoriées au fil des sentiers forestiers...
- **Boran-sur-Oise**, « *Balingants en bord de l'Oise* » : 1h30.  
De l'église aux étangs par le chemin de halage.
- **Ermenonville**, « *Une atmosphère de Landes* » : 2h.  
Du parc Jean-Jacques Rousseau aux pierres druidiques de la forêt...
- **Fosses - Bellefontaine**, « *En pays de France* » : 3h30.  
Pour découvrir la vallée de l'Ysieux.
- **Luzarches**, « *De hameaux en lavoirs* » : 3h15.  
Toutes les richesses du petit patrimoine local.
- **Mont-l'Évêque**, « *Un village lié à sa forêt* » : 2h.  
Pour un bain de forêts au sortir du village ?
- **Montépilloy - Fourcheret**, « *Une grande échappée* » : 2h30.  
Du donjon de Montépilloy, vous contemplez toute la plaine du Valois !
- **Orry-la-Ville**, « *Dans la forêt des moines* » : 2h30.  
Du château de la Borne-Blanche à l'abbaye d'Hérivaux, entre mares et forêt.
- **Orry-la-Ville**, « *La forêt des étangs de Comelles* » : 3h15.  
Romantique et... nature !
- **Pont-Sainte-Maxence**, « *Autour du Mont Calipet* » : 2h30.  
De la vallée de l'Oise à l'abbaye royale du Moncel en passant par la forêt d'Halatte...

Soyons Parc ■ Mai-Août 2009



Les 10 fiches de randonnées  
sont disponibles :

- à la Maison du Parc
- dans tous les offices de tourisme du territoire
- sur le site Internet du Parc téléchargeables à l'adresse suivante : [www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr)



# Natura 2000 : ensemble protégeons la biodiversité

On trouve encore en bord de Thève des prairies humides comme celle-ci. Dotées d'une grande richesse écologique, elles sont malheureusement de plus en plus menacées. Elles abritent des espèces végétales protégées telles que le Millepertuis des Marais ou encore la Lâche de Maire et des espèces animales remarquables comme l'Agriçon de Mercure chez les libellules ou le Double Zéro chez les papillons.

5



**Nous le savons tous aujourd'hui : la biodiversité de nos milieux naturels est en train de se perdre. Intensification de l'agriculture, maillage des voies de communication, développement urbain... autant de menaces pour les écosystèmes, qui se fragmentent peu à peu. Résultat : leur dégradation met en danger certaines espèces végétales et animales. En Picardie, 395 espèces soit 22 % de la flore s'avèrent menacées et 228 espèces soit 13 % de la flore sont considérées comme éteintes. Ainsi, pour répondre à la nécessité de protéger nos richesses naturelles, des moyens importants ont été mis en place : Natura 2000 en est l'un des principaux. C'est pourquoi le Parc s'est lancé dans cette démarche qui coïncide avec ses missions.**

**N**atura 2000 ? C'est un réseau européen de 26 300 sites écologiques au sein desquels le patrimoine naturel est préservé et valorisé. Ce réseau est né de deux directives européennes : la directive Oiseaux (79/409/CCE), qui a pour objectif la conservation à long terme et la gestion des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne, grâce à la mise en place de zones de protection spéciale (ZPS) ; et la directive Habitats, Faune, Flore (92/43/CEE), qui vise la conservation des plantes et des animaux sauvages d'intérêt communautaire ainsi que leurs habitats<sup>1</sup> grâce à des zones spéciales de conservation (ZSC). L'objectif de Natura 2000 est donc de protéger les écosystèmes menacés ou remarquables en Europe, en ciblant les espèces et les milieux naturels prioritaires. Et si le réseau a été mis en place sur l'ensemble des 25 pays de l'Union européenne, c'est parce que la nature ignore nos frontières administratives (essayez donc de demander à un oiseau migrateur de rester sur notre territoire !) et qu'il est important de pouvoir bénéficier d'une vision globale.

*L'Engoulevent d'Europe est une espèce menacée par la disparition naturelle ou artificielle de son habitat. D'une taille de moins de trente centimètres il vit dans les friches et les bois clairsemés (feuillus comme résineux).*

<sup>1</sup> - Un habitat est un lieu qui réunit les conditions physiques nécessaires à l'existence d'un groupe d'espèces.



**“ L’inscription en Natura 2000 n’est pas une mise sous cloche : elle permet de concilier sauvegarde de la biodiversité et maintien des activités humaines. ”**

### **En France, une gestion contractuelle et volontaire**

Avec sa diversité de paysages et de climats abritant une faune et une flore très riches, la France joue un rôle important au sein du réseau Natura 2000. Notre pays compte à lui seul 1 706 sites labellisés. Au total, ces zones ne couvrent pas moins de 12,4 % du territoire. La seule obligation édictée par l’Union européenne étant celle de résultat (soit la conservation à long terme de la faune, de la flore et des milieux d’intérêt européen), chaque État membre a toute latitude pour choisir ses moyens d’action. Ainsi, la France a décidé de ne pas contraindre les propriétaires et gestionnaires des zones à préserver, mais plutôt de les inciter, dans le cadre de contrats Natura 2000, à pratiquer une gestion adaptée. Par

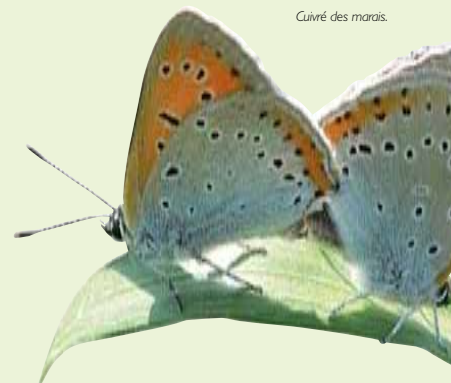
exemple ? Un agriculteur s’engage à ne pas retourner sa prairie, à limiter sa fertilisation, à ne pas désherber chimiquement, etc. En contrepartie il bénéficie de certains avantages, comme l’exonération de la taxe foncière sur le non-bâti ou la compensation des coûts qui pourraient être engendrés. L’essentiel c’est que les termes de ces contrats Natura 2000 répondent à des objectifs aussi réalistes que possible, en recherchant toujours un équilibre entre la nécessité de préservation des espèces et les contingences économiques.

### **L’homme au cœur du développement durable**

L’idée : faire de la démarche Natura 2000 un « véritable » outil de développement durable. C’est-à-dire associer les enjeux écologiques aux enjeux humains et économiques, selon la définition de référence du développement durable donnée lors de la conférence de Rio de 1992. Ainsi, Natura 2000 vise la protection de l’environnement en tenant compte des hommes et de leurs activités : une labellisation n’est pas une mise sous cloche ! Elle peut même favoriser l’essor d’activités respectueuses et responsables comme le tourisme vert, la vente de produits locaux ou certains artisanats.

### **Fédérer autour des enjeux locaux**

Le but est de permettre à chacun (propriétaires, gestionnaires...) de devenir acteur de la protection mais aussi du développement de son territoire. C’est pourquoi, la démarche Natura 2000 doit permettre un véritable échange entre tous les acteurs



Cuvrés des marais.

concernés. Il s’agit de favoriser au maximum la participation de chacun. Le Parc, en tant qu’animateur de la démarche sur son territoire, assure le dialogue entre l’ensemble des acteurs concernés (propriétaires, gestionnaires...). Ce travail d’échange favorise la prise en compte des intérêts de chacun et permet aux gestionnaires de s’impliquer dans la protection du patrimoine naturel. Tout d’abord, les conseils municipaux sont impliqués très tôt dans le projet de désignation des sites (*encadré « Désignation d’un site Natura 2000 : un parcours balisé »*). Ensuite, tous les acteurs (élus, administrations de l’État, représentants de toutes les activités présentes sur le site : propriétaires, forestiers, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, associations...) se regroupent au sein d’un comité de pilotage (COPIL) afin d’établir ensemble un document d’objectifs (DOCOB), c’est-à-dire un plan de gestion du site qui précise son intérêt et les actions qui devront être mises en place pour sa protection et sa mise en valeur. Le Parc souhaite faire de l’élaboration du document d’objectifs une démarche exemplaire.

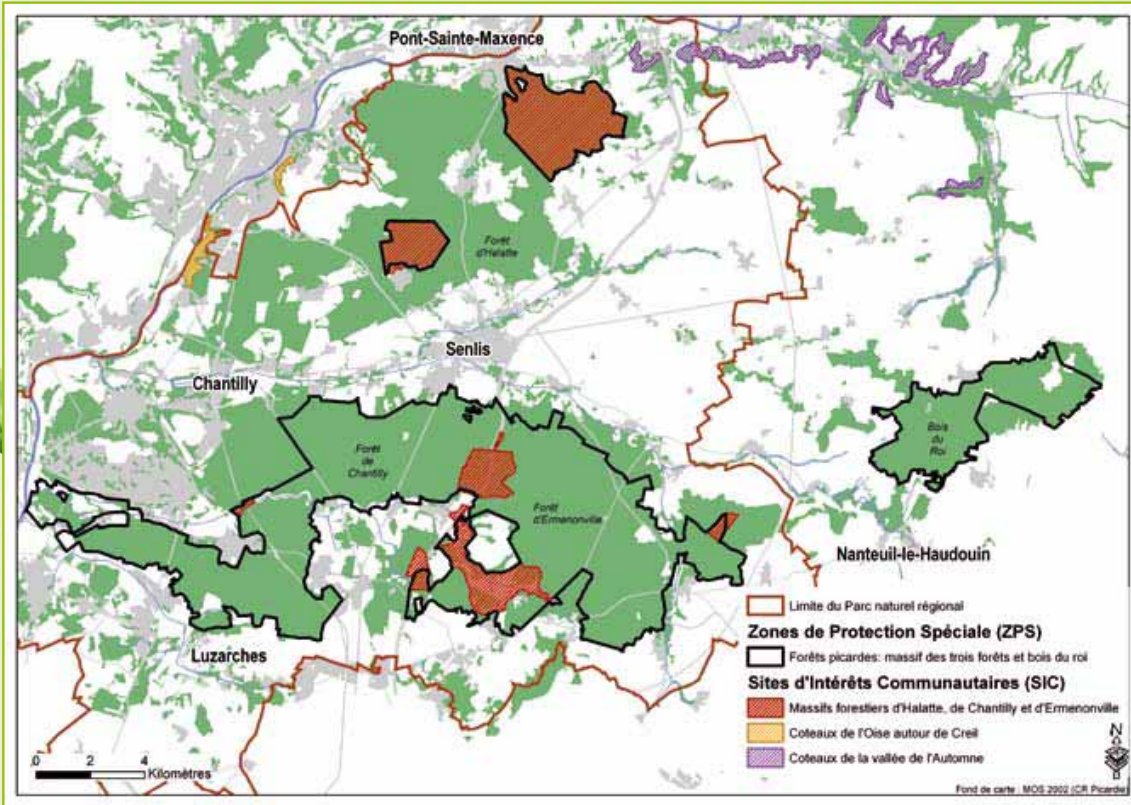
### **Désignation d’un site Natura 2000 : un parcours balisé**

Tout d’abord, les directions régionales de l’environnement, de l’aménagement et du logement (DREAL) identifient des zones de protection spéciale (ZPS) ou des sites d’intérêt communautaire (SIC) dont les périmètres sont validés par les communes. Cette démarche s’accompagne de différents diagnostics : écologiques bien sûr (inventaires des populations, cartographies...), mais aussi socio-économiques afin de pouvoir prendre en compte les pratiques existantes, les besoins et les attentes des acteurs concernés, etc. Ces sites d’intérêt communautaire font ensuite l’objet d’une validation par l’Union européenne pour devenir zones spéciales de conservation (ZSC).

Les landes sont des ensembles végétaux dominés par la bruyère, la callune et parfois le genêt. Elles se développent sur des sols le plus souvent sableux. En voie de disparition sur notre territoire du fait de leur boisement, le Parc mène un important travail de restauration et de conservation de ce milieu naturel.







Carte des zones Natura 2000 sur le territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France.

## Au cœur du Parc, un espoir pour les espèces menacées

L'intérêt des sites des Trois Forêts et du bois du Roi est avant tout ornithologique. On y trouve 5 espèces à forts enjeux au titre de la directive Oiseaux. C'est le cas par exemple du Pic mar et de l'Engoulevent d'Europe dont la survie est menacée l'un par la disparition des vieilles forêts et la fragmentation des peuplements, l'autre par celle des friches et des bois clairsemés (dont les landes) qui constituent son habitat.

Le massif d'Ermenonville (l'une des « Trois Forêts ») et le bois du Roi présentent également la particularité de posséder des landes. Ces ensembles végétaux, qui se développent sur des sols sableux où dominent la bruyère, la callune et parfois le genêt, sont en voie de disparition sur le territoire. Or on y recense des plantes rares et une faune spécifique ne vivant la plupart du temps que dans ce seul habitat... Par ailleurs, les massifs de Chantilly et d'Ermenonville sont bordés par la petite vallée de la Thève, dont les prairies abritent une richesse écologique de plus en plus menacée. C'est le cas notamment de l'Agrion de Mercure, une libellule habitant les milieux aquatiques et ensoleillés (petites rivières, ruisseaux, sources, fontaines...), qui souffre de la pollution de l'eau et de la fermeture du milieu.

Le Pic mar est un oiseau de petite taille habitant dans la forêt de feuillus. La disparition des vieilles forêts et la fragmentation des peuplements sont une menace de plus en plus forte pour la survie de cette espèce.

## Natura 2000 et le Parc : des objectifs convergents

Les objectifs du réseau Natura 2000 font écho aux missions qui ont été confiées au Parc : notamment préserver les sites écologiques et les espaces naturels les plus remarquables ou encore protéger durablement la forêt en alliant les besoins actuels (production de bois, activités de loisirs...) et la préservation du milieu pour les générations futures. Par ailleurs, le périmètre Natura 2000 concerne 20 % du territoire du Parc, représentant 4 zones. On compte ainsi, les sites d'intérêts communautaires (SIC) « coteaux de la vallée de l'Automne » notamment sur les communes de Roberval et Pontpoint, « coteaux de l'Oise autour de Creil », « massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » et la zone de protection spéciale (ZPS) « forêts picardes : massifs des Trois Forêts et du bois du roi » (encadré « Au cœur du Parc, un espoir

L'Agrion de Mercure est une libellule qui vit dans les milieux aquatiques ensoleillés et de bonne qualité (petites rivières, ruisseaux, sources, fontaines...). Elle est encore présente sur le territoire du Parc mais elle est menacée par les perturbations liées à la structure de son habitat (fauchage, curage des fossés, piétinement...) et à la fermeture du milieu.

pour les espèces menacées»). Afin de préserver ces deux derniers sites et répondre ainsi aux objectifs fixés par Natura 2000, un comité de pilotage a été mis en place. Présidé par Monsieur Palteau, élu de la commune de Pont-Sainte-Maxence et président de la commission patrimoine naturel et réseaux écologiques du Parc, ce comité de pilotage regroupe toutes les collectivités concernées par ces sites (cf. paragraphe « Fédérer autour des enjeux locaux »). Il devra réaliser, d'ici la fin de l'année 2009, un document d'objectifs où seront proposées toutes les actions à mettre en place dans les années à venir pour préserver la richesse naturelle de ces sites remarquables. Véritable travail de concertation entre tous les représentants concernés par une zone Natura 2000, ce document agira comme une charte de bonne conduite pour le respect de la biodiversité. ■



Le 17 mai :

## tous les plaisirs d'une Fête au naturel

C'est à un rendez-vous aux couleurs printanières auquel nous vous convions le 17 mai prochain. Dans le cadre des journées « Oise verte et bleue » – week-end de découverte organisé tous les ans par le conseil général de l'Oise – le Parc vous invite à une Fête au naturel qui promet de belles émotions ! Tout le monde se retrouvera à la Maison du Parc pour ce grand défi : vous faire goûter aux innombrables richesses du territoire. Il y en aura pour toute la famille et pour toutes les envies. Au programme : randonnées gratuites à pied, à vélo ou à cheval, marché nature, ateliers, animations diverses et variées... C'est certain, la journée sera inoubliable. Côté pratique, tout est prévu : possibilité de pique-nique sur place, parkings pour les visiteurs motorisés et même système de bus pour rejoindre confortablement votre véhicule après votre dernière randonnée. Alors à vos chaussures de marche... et à très bientôt !

### TOUTE LA JOURNÉE

#### Accueil

Exposition de photos Yann Arthus Bertrand.

#### Marché nature

Présence de producteurs.

#### Pôle Parc

Découvrez les communes du Parc grâce à l'exposition de photos « Regards sur le territoire du Parc » et ses richesses naturelles et historiques (forêts, landes, étangs, géologie, patrimoine bâti, etc.). Présence de l'association ADEV (exposition « Vineuil autrefois »).

#### Pôle éco-citoyen au jardin

Apprenez à jardiner de façon écologique. Expositions « Le compostage, un jeu d'enfant », « L'éco-jardinage », « Mon jardin, un paradis pour la faune », « La biodiversité au jardin ». Présence de l'association Format Nature.

#### Pôle éco-citoyen au quotidien

Comment agir au quotidien pour préserver notre territoire et l'environnement ? Exposition « Protégeons notre Parc : Agissons au quotidien et consommons local », stand « Randonnons éco-citoyens ! » : ateliers initiation à l'orientation et au balisage en espace naturel (par le CODERANDO 95), stand « Attention, espèces envahissantes ! » (par l'association ADREPPE).

### LE MATIN

#### Randonnées pédestres

■ Randonnée éco-citoyenne en forêt : découverte de l'écosystème forestier

et du petit patrimoine tout en participant à un ramassage des déchets.

Au départ de Pontarmé, découvrez la faune et la flore forestières mais aussi le petit patrimoine d'Orry-la-Ville (lavoir, moulin, cressonnière, etc.). La randonnée permettra également de réaliser une action éco-citoyenne en participant à un ramassage de déchets tout le long du parcours.

**Départ 1 (6,6 km, 2h30)**

**Rendez-vous :** à 9h45 (bus de retour dans l'après-midi).

**Départ 2 (4,5 km, 1h45)**

**Rendez-vous :** à 10h45 (bus de retour dans l'après-midi)

Inscription obligatoire à la Maison du Parc.

■ Aménagements forestiers du temps des Princes de Condé (6,7 km, 2h30) : balade en forêt de Chantilly sur les traces des Princes de Condé.

La Table de Montgresin, point de départ de cet itinéraire et centre de gravité de la forêt de Chantilly, est le site emblématique de l'aménagement de cette forêt. Les 12 allées forestières strictement rectilignes qui en rayonnent aujourd'hui, jalonnées de poteaux forestiers, ont été tracées à partir de 1669 par le Grand Condé « pour la commodité des chasses ». C'est cette histoire passionnante qui vous sera contée.

**Rendez-vous :** à 9h45 (bus de retour dans l'après-midi)

Inscription obligatoire à la Maison du Parc.

■ De Luzarches à Orry-la-Ville, à travers la forêt des moines (6 km, 3h) : découverte patrimoniale de Luzarches, cheminement en forêt vers Hérivaux.

Au cours de cette balade au parcours varié, vous découvrirez Luzarches, sa rare halle en bois et sa superbe église romane et renaissance ; l'ancienne abbaye d'Hérivaux et son histoire à rebondissement ; la forêt de Coye, ses principales essences forestières, ses points d'eau source de vie animale et végétale et ses « arbres amoureux » ; l'origine des poteaux forestiers et le Château de la Borne Blanche (Maison du Parc).

**Rendez-vous :** à 9h15 (bus de retour dans l'après-midi)

Inscription obligatoire à la Maison du Parc.

■ Randonnée forestière de Fosses à Orry-la-Ville (6 km, 2h15) : découverte de l'écosystème forestier (faune et flore, gestion forestière, histoire de la forêt).

Les forêts du Parc, exploitées de tout temps par l'homme pour le bois, constituent d'extraordinaires réservoirs de biodiversité. Saviez-vous qu'un seul arbre peut accueillir plus de 100 espèces animales différentes ? Que les vieux arbres et le bois mort assurent la survie de près de 30 % des êtres vivants de nos forêts ? Et qu'une cavité de pic pouvait accueillir au fil des ans une multitude d'espèces : mésanges, sittelles, écureuils, lérôts, fouines, etc. ? De Fosses à Orry, venez découvrir toutes les richesses de notre forêt.

**Rendez-vous :** à 10h (retour : tickets de RER et horaires fournis)

Inscription obligatoire à la Maison du Parc.

■ Balade contée vers les étangs de Comelles (7 km, 2h30) : pour découvrir la forêt autrement (lecture de textes et contes), avec l'association Le Jardin des Contes.

En compagnie d'une conteuse, cheminez en forêt et laissez-vous emporter par la magie des ambiances. Au détour du chemin écoutez les mille et une histoires et légendes forestières. Le point d'orgue de la randonnée sera votre arrivée au mythique château de la Reine Blanche. De tout temps, ce petit château se reflétant dans le miroir des eaux de l'étang de la Loge fait l'objet de nombreuses histoires qui vous seront contées dans le cadre magnifique des étangs de Comelles.

**Rendez-vous :** à 9h30 (bus de retour)

Inscription obligatoire à la Maison du Parc.

■ Sur les pas des habitants de la forêt, découverte des corridors écologiques (4 km, 2h30) : découverte des corridors et des réseaux écologiques, indispensables à la survie de la faune et de la flore avec la participation de l'association ADEV.

Souvent limités dans leurs déplacements par les routes et les constructions, les animaux





ont de plus en plus de mal à se nourrir, à trouver un abri ou à se reproduire. Après une balade dans le parc du château et le visionnage d'un film, partez en forêt et découvrez le rôle des corridors écologiques, ces espaces indispensables aux animaux dans leurs déplacements quotidiens.

**Rendez-vous :** à 10h

*Inscription obligatoire à la Maison du Parc.*

■ **Randonnée du patrimoine de Senlis à Orry-la-Ville :** randonnée guidée, découverte du patrimoine avec départs échelonnés à Senlis, Thiers-sur-Thève, Pontarmé et Montgrésin.

**Départ 1 :** Senlis (16,5 km)

**Rendez-vous :** à 8h45 (bus de retour dans l'après-midi)

**Départ 2 :** Thiers-sur-Thève (8 km)

**Rendez-vous :** à 10h45 (départ 11h)

*(bus de retour dans l'après-midi)*

**Départ 3 :** Pontarmé (6 km)

**Rendez-vous :** à 11h15 (départ 11h30)

*(bus de retour dans l'après-midi)*

**Départ 4 :** Montgrésin (4 km)

**Rendez-vous :** à 11h45 (départ 12h)

*(bus de retour dans l'après-midi)*

*Inscription obligatoire à la Maison du Parc.*

■ **À la découverte des mystères de la forêt** (4 km, 2h) : découverte de la forêt et de ses habitants (adaptée aux enfants).

Munis de boîtes loupes, de fiches d'observations et d'un carnet de terrain, les enfants exploreront la forêt à l'affût du moindre bruit, de la plus petite trace laissée par les nombreux habitants de la forêt : le martèlement du pic sur un vieux tronc, la plume bleue du Geai des chênes, l'œuf dévoré par la fouine ou bien encore la noisette abandonnée par la sitelle.

**Rendez-vous :** à 10h30

*Inscription obligatoire à la Maison du Parc.*

■ **Cheminement forestier vers l'abbaye d'Hérivaux** (8 km, 3h) : découverte de l'abbaye d'Hérivaux et des richesses de la forêt par l'association la Sylve.

Si proches et pourtant si isolés, les restes de l'ancienne abbaye d'Hérivaux évoquent encore sa richesse passée : bâtiments conventuels devenus château, ruines de l'église abbatiale et enfin ferme à grange d'amière. Partant en boucle de la Maison du Parc, vous pèrègrinerez vers le « Val de l'Ermitte » en découvrant les richesses naturelles et historiques locales.

**Rendez-vous :** à 9h15

*Inscription obligatoire à la Maison du Parc.*

■ **De la Maison du Parc aux étangs de Comelles** (8 km, 3h30) : découverte du patrimoine autour d'Orry et des étangs de Comelles avec l'association APSOM.

Avec le pittoresque château de la Reine Blanche se reflétant dans le miroir de ses eaux, et une faune et une flore aquatique riches, les étangs de Comelles sont le but incontournable de cette promenade, au cours de laquelle, en compagnie de passionnés, vous découvrirez également la forêt, son écosystème et sa gestion.

**Rendez-vous :** à 9h

*Inscription obligatoire à la Maison du Parc.*

■ **Randonnée découverte des châteaux et demeures :** découverte du patrimoine bâti et notamment des petits châteaux XIX<sup>e</sup> siècle entre Lamorlaye et Orry-la-Ville avec l'association ALMA.

Depuis des siècles, de grands personnages se sont aménagés des châteaux, manoirs et belles demeures sur les hauteurs de Lamorlaye, de Coye et à Orry-la-Ville. Cette randonnée cheminant de part et d'autre des coteaux vous fera découvrir ces maisons aristocratiques, leurs anciens propriétaires et leurs histoires méconnues, parfois tourmentées.

**Départ 1 :** Lamorlaye (8,6 km, 3h)

**Rendez-vous :** 9h, lieu communiqué lors de l'inscription (bus de retour dans l'après-midi)

■ **Randonnée pédestre libre** (12 km, 3h, fléchée) : circuit fléché en forêt en direction des étangs de Comelles

Organisée par le CODERANDO 60

**Départ :** Maison du Parc

■ **Randonnée pédestre libre** (petit parcours : 8,7 km, 2h, fléchée) : circuit fléché en forêt de Coye

Organisée par le CODERANDO 60

**Départ :** Maison du Parc

## Randonnée cyclo

Organisée par le Comité départemental de cyclotourisme de l'Oise.

Par nos belles petites routes forestières et quelques itinéraires de liaison, vous prendrez un peu de hauteur pour admirer un petit château digne de la Belle au Bois dormant, se reflétant dans les étangs de Comelles au rond-point étoilé de Montgrésin et le manoir d'un « Baron fantôme » à Pontarmé.

**Rendez-vous :** à 9h, sur place location de vélos possible

*Inscription obligatoire à la Maison du Parc.*

## Randonnée équestre

Pour les membres des centres équestres de Coye et de Gouvieux, le comité départemental de la randonnée équestre de l'Oise organise des balades au départ des centres de Gouvieux et de Coye-la-Forêt vers la Maison du Parc.

**À destination des cavaliers confirmés et licenciés des centres équestres de Gouvieux et de Coye-la-Forêt**

## L'APRÈS-MIDI

### Ateliers pratiques

■ **Atelier compostage** (45 min) : comprendre et découvrir les techniques de cette pratique naturelle.

**Rendez-vous :** 14h30 et 16h à la Maison du Parc. *Inscription conseillée.*

■ **Atelier éco-jardinage** (45 min) : les bases pour jardiner « écologique ».

**Rendez-vous :** 15h15 et 16h45 à la Maison du Parc. *Inscription conseillée.*

## Diaporamas

■ **« À la découverte de l'histoire des parcs et jardins du territoire »** (30 min) : Chantilly, Ermenonville, Vallière...

**Rendez-vous :** 15h15 et 16h45 à la Maison du Parc. *Inscription conseillée.*

■ **« À la découverte de la faune et de la flore du territoire du Parc »** (30 min) : richesses naturelles et actions mises en place pour les préserver.

**Rendez-vous :** 14h30 et 16h à la Maison du Parc. *Inscription conseillée*

## Animations enfants

■ **Séances contes sur la nature et l'environnement** (20 min) : contes pour les enfants sur la faune et la flore.

**Rendez-vous :** 14h30, 15h30, 16h30, 17h30 dans le parc du château.

■ **Jardiniers en herbe** (15 min) :

réaliser un semis à partir de compost.

**Rendez-vous :** stand compostage (en continu)

■ **Protégeons les insectes** (15 min) : fabrication d'un gîte à insectes à installer au jardin.

**Rendez-vous :** stand biodiversité (en continu)

■ **Balade à poneys** (15 min) : en forêt avec 10 poneys du centre équestre de Coye-la-Forêt.

**Rendez-vous :** Maison du Parc

■ **« Chasseurs » d'insectes** (1h) : apprendre à reconnaître les insectes et réaliser « Mon premier carnet à insectes »

**Rendez-vous :** 14h30, stand accueil. *Inscription conseillée*

■ **Ornithologue en herbe** (1h) : découverte des oiseaux familiers et fabrication d'une mangeoire.

**Rendez-vous :** 15h45, stand accueil. *Inscription conseillée*

■ **Concours de dessin sur le thème de l'environnement**

**Rendez-vous :** stand accueil (en continu).

## Sorties pour les adultes

■ **À la découverte des insectes** (2h) : en forêt à proximité du château encadrée par M. Bocquillon, spécialiste des insectes. **Rendez-vous :** 14h30, stand accueil. *Inscription obligatoire.*

■ **À la découverte des plantes sauvages** (1h15) : sortie nature découverte des plantes et de leurs usages par l'association Format nature.

**Rendez-vous :** 14h30 et 16h, stand accueil. *Inscription obligatoire*

■ **Découverte patrimoine bâti d'Orry et initiation croquis** (1h30)

**Rendez-vous :** 15h, stand accueil. *Inscription obligatoire.*



# Fermetures de routes forestières : de nouvelles zones de tranquillité !

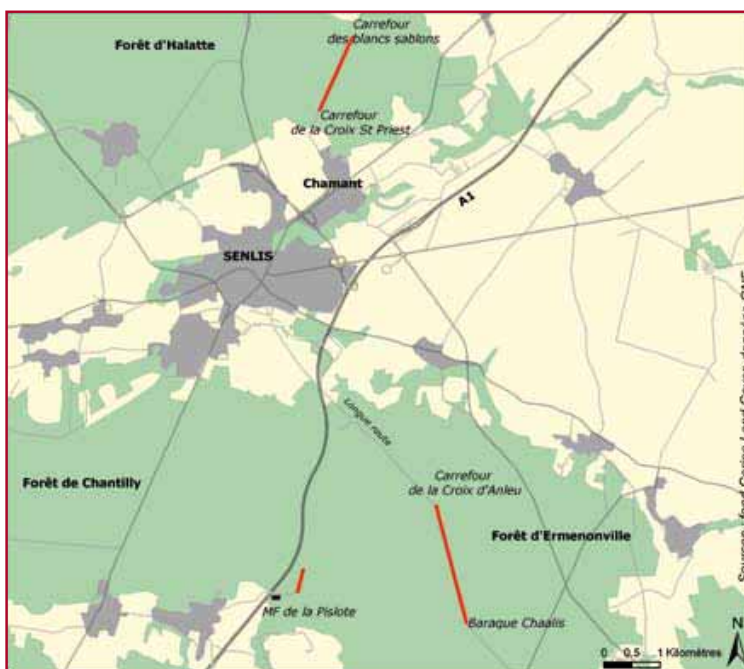
Le Parc et ses partenaires (ONF, Institut de France, Départements, associations d'environnement, comités départementaux de randonnée pédestre, fédérations départementales de cyclotourisme, fédérations départementales de chasseurs...) ont mis en place un schéma d'accueil du public. Il vise à améliorer l'accueil du public dans les espaces naturels (création de circuits de randonnées...), limiter l'impact sur l'environnement et gérer le flux de visiteurs. En effet, certains week-ends, la forêt accueille beaucoup de visiteurs, qui peuvent y accéder par de multiples routes ouvertes à la circulation automobile.

Malheureusement, cette forêt est fragile du fait de son morcellement (elle est coupée par de grandes infrastructures : autoroutes, nationales, voie ferrée...) et il ne subsiste plus de vastes « cœurs de forêt ». C'est pourquoi, le schéma d'accueil du public élaboré par le Parc propose la restauration de zones de tranquillité, avec la fermeture à la circulation automobile de routes forestières. Si ces fermetures permettent de réduire les nuisances liées aux véhicules (gaz d'échappement, bruit,

déchets...), elles établissent également de nouvelles zones de silence et de quiétude pour les animaux mais aussi pour les promeneurs. Elles permettent une fréquentation familiale de la forêt sur de nouveaux itinéraires (randonnées pédestres, cyclotourisme...).

Il faut savoir que ces routes forestières font partie du domaine privé de l'État et ne sont donc pas publiques. Elles sont avant tout destinées à la gestion et l'exploitation de la forêt. Si ces routes peuvent avoir un intérêt touristique, elles n'ont absolument pas vocation au transit en forêt.

Ce sont ces différents éléments qui ont conduit l'Office national des forêts à prévoir la fermeture des routes forestières de la chaussée Pontpoint en forêt domaniale d'Halatte (entre les carrefours Saint Priest et des Blancs Sablons), la longue route en forêt domaniale d'Ermenonville (entre les carrefours de la Croix d'Anleu et de la Baraque Chaalis) et la Pislote (à partir du premier carrefour après la maison forestière de Pislote). Ces fermetures seront effectives à partir de la première quinzaine de juillet 2009. ■



- Routes fermées début Juillet
- Tissu urbain
- Autoroute A1
- Zone rurale
- Route structurante
- Bois et forêts
- Route Locale

## Les dernières publications du Parc



### Livret Vivons le Parc printemps-été 2009

Comme chaque année, le Parc vous propose son livret des manifestations. Il est disponible dans de nombreux points de diffusion sur le territoire du Parc (offices de tourisme, cinémas, bibliothèques, mairies...). Vous pouvez également le télécharger sur le site internet du Parc (rubrique visitons le Parc, sortons avec le Parc). Un large panel de manifestations occuperont vos week-ends.



### Plaquette Découvrons et préservons les amphibiens

Afin de mettre en valeur les 12 espèces d'amphibiens présentes sur le territoire, le Parc leur a consacré une plaquette. Elle revient sur les spécificités de chacune, puis explique la nécessité et les moyens mis en place pour les protéger. Vous pouvez vous procurer cette plaquette à la Maison du Parc ou bien la télécharger sur le site internet du Parc (rubrique document).



### Le rapport d'activités 2008

Comme chaque année le Parc édite son rapport d'activités. Disponible sur simple demande à la Maison du Parc ou téléchargeable sur le site internet du parc (rubrique document), il revient sur l'ensemble des actions menées par le Parc au cours de l'année 2008.



### Guide La publicité, les enseignes et les pré-enseignes sur le territoire du Parc

Parce que la présence de panneaux publicitaires défigure nos paysages et que ce sujet est complexe, le Parc a édité un guide à destination des élus. Ce guide, véritable outil technique, fournit à la commune l'ensemble de la réglementation liée à la question.

### La revue de presse 2008






Chaque année le Parc mène un important travail de relation avec la presse afin de faire connaître ses actions. Ce document regroupe l'ensemble des coupures parues dans la presse locale, régionale et nationale au cours de l'année 2008. Disponible sur simple demande à la Maison du Parc, vous pouvez également le télécharger sur le site internet du Parc (rubrique document).



**Dimanche 7 juin**

**À la découverte des prairies humides de la Vallée de la Thève**

Le Parc vous propose de découvrir les prairies de la Thève : un patrimoine rare et menacé qui abrite une faune et une flore exceptionnelles. Cette sortie permettra aussi d'aborder les pratiques agricoles des exploitants locaux participant au maintien de ces sites naturels.




-  Sortie gratuite
-  Rendez-vous : de 14h30 à 17h30 (le lieu sera communiqué lors de l'inscription)
-  Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65  
Nombre de places limité.

**Mercredi 10 juin**

**Atelier « Accueillir les animaux dans mon jardin »**



Après avoir découvert les petits animaux qui peuplent nos parcs et jardins, les enfants apprendront à les protéger en fabriquant différents aménagements (nichoirs, gîtes ou abris). Chaque enfant repartira avec sa création à installer dans son jardin ou sur son balcon.




-  Sortie gratuite
  -  Rendez-vous de 14h30 à 17h à la Maison du Parc
  -  Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65  
Nombre de places limité.
- Atelier réservé aux enfants de 7 à 12 ans.

**Dimanche 14 juin**

**Randonnée pédestre à l'occasion des journées du Patrimoine de Pays**






Cette randonnée pédestre vous emmènera de Pontarmé à Comelles en passant par Montgrésin. Des commentaires sur le patrimoine historique et culturel viendront compléter cette sortie.

-  Sortie gratuite
  -  Rendez-vous : 9h à Pontarmé
  -  Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65  
Nombre de places limité.
- Prévoir des chaussures de randonnée, parcours d'environ 10 km.

**Dimanche 23 août**

**Randonnée pédestre pour découvrir le patrimoine historique et culturel du Parc**

Le Parc vous propose un parcours de 20 km pour découvrir le riche patrimoine historique et forestier du nord de la Plaine du Valois entre Fleurines et Villers-Saint-Frambourg.

-  Sortie gratuite
-  Rendez-vous à 9h à Saint-Christophe à Fleurines
-  Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65  
Nombre de places limité.




Cette randonnée est destinée aux grands marcheurs, parcours d'environ 20 km, prévoir un pique-nique.



**Vendredi 28 août**

**Nuit de la Chauve-souris**




Grâce à une sortie nocturne encadrée par un animateur du CPIE, vous découvrirez des chauves-souris, en voie de disparition sur notre territoire. Au cours de la sortie, vous observerez et écouterez ces mammifères volants grâce à du matériel de détection des ultrasons. La sortie sera précédée d'un diaporama présentant la biologie et l'écologie des principales espèces de notre région.

-  Sortie gratuite
-  Rendez-vous : 20h30 à l'Abbaye de Chaalis (fin à 23h)
-  Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65  
Nombre de places limité.

**Samedi 18 juillet**

**Randonnée pédestre du Parc pour découvrir le patrimoine historique et culturel**

Enrichie de commentaires sur l'histoire et la culture locale, cette randonnée propose un parcours d'Asnières-sur-Oise à Viarmes en passant par la forêt de Carnelle.

-  Sortie gratuite
-  Rendez-vous à 14h30 à Asnières-sur-Oise
-  Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65  
Nombre de places limité.

Prévoir des chaussures de randonnée, parcours d'environ 10 km.

**Concours photo de l'Office de tourisme de Senlis**

Cette année le thème est « La grande faune du Parc naturel régional Oise – Pays de France ». Passionnés, amateurs ou photographes en herbe, apportez à l'Office de tourisme de Senlis – avant le 30 septembre – vos plus belles photographies de cerfs, chevreuils ou sangliers.

Pour plus de renseignements, contactez l'Office de tourisme de Senlis au 03 44 53 06 40. Règlement à télécharger sur [www.senlis-tourisme.fr](http://www.senlis-tourisme.fr)





### 1 La biodiversité de notre Parc naturel régional

Relis chaque animal au milieu  
dans lequel il vit.

La biodiversité désigne  
l'ensemble des êtres vivants présents  
sur notre Planète. Sur le territoire du Parc,  
vivent un grand nombre de plantes et d'animaux  
dont certains sont en voie de disparition.  
Pour les protéger, il faut aussi préserver les forêts,  
les landes, les prairies, les étangs et les rivières  
où ils vivent. Alors, respectons la nature  
qui nous entoure !



● **Lucane cerf-volant**  
En voie de disparition,  
je vis dans les vieux arbres  
et me nourris de bois mort.

#### ● La forêt

Elle recouvre une grande partie  
de notre territoire et accueille  
de nombreux êtres vivants :  
cerfs, blaireaux, fouines, oiseaux,  
mais aussi de très nombreux insectes.

#### ● Les landes

Beaucoup d'espèces rares  
d'insectes ou d'oiseaux vivent  
dans les landes de la forêt  
d'Ermenonville, parmi les petites  
fleurs roses de la bruyère.

#### ● Les milieux humides

Les marais, les étangs et les cours  
d'eau sont aujourd'hui de plus en  
plus rares. Pourtant, on y rencontre  
de nombreuses espèces qui ne  
pourraient vivre nulle part ailleurs.

#### ● Les pelouses et prairies

Les pelouses et les prairies  
ensoleillées sont le paradis  
de très nombreux insectes.  
Des fleurs très rares comme les  
orchidées y poussent.



#### ● Pic noir

Pour construire mon trou,  
je tambourine les arbres  
avec mon bec.



● **Agrion de Mercure**  
Je suis une espèce rare  
et protégée, je ponds  
mes œufs dans l'eau.



● **Engoulevent**  
Très rare dans la région,  
je niche au sol parmi  
les fleurs roses de la bruyère.



#### ● Ophrys abeille

Cette orchidée du printemps  
colore de rose les prairies.

Réponses : Forêt : Pic Noir, Lucane cerf-volant ; Milieux humides : Agrion de Mercure ;  
Landes : Engoulevent ; Pelouses et prairies : Ophrys abeille.

### 2 La charade de Picatou

Mon premier est ce que l'on prend à chaque anniversaire : un – (en deux lettres)  
Mon deuxième est l'un de nos cinq sens  
Mon troisième est l'équivalent de « la » mais au masculin  
Mon quatrième peut souffler très fort  
Mon tout est un oiseau protégé vivant dans les landes du Parc

Réponse : Engoulevent



Soyons Parc  
Magazine gratuit destiné aux habitants du  
Parc naturel régional Oise – Pays de France

Parc naturel régional  
Oise – Pays de France  
Château de la Borne Blanche  
48, rue d'Hérivaux – BP 6  
60560 Orry-la-Ville  
Tél. : 03 44 63 65 65  
Fax : 03 44 63 65 60  
contact@parc-oise-paysdefrance.fr  
www.parc-oise-paysdefrance.fr